



C.A.P.N DE MUTATION 2^{ème} SEMESTRE 2017

FILIERE ADMINISTRATIVE

Catégorie	Dates des CAPN	Fin de la publication des fiches de postes	Date limite de candidatures	Date d'affectation
Attaché	24 novembre 2017	15 septembre 2017	22 septembre 2017	1er mars 2018 *
Secrétaires administratifs	21 novembre 2017	15 septembre 2017	22 septembre 2017	
Adjointes administratifs	29 novembre 2017	10 octobre 2017	17 octobre 2017	

FILIERE TECHNIQUE

Catégorie	Dates des CAPN	Fin de la publication des fiches de postes	Date limite de candidatures	Date d'affectation
Ingénieurs S.T.	12 décembre 2017	15 septembre 2017	22 septembre 2017	1er mars 2018*
Contrôleurs S.T.	16 novembre 2017			
Adjointes Techniques I.O.M.	7 décembre 2017			

FILIERE S.I.C.

Catégorie	Dates des CAPN	Fin de la publication des fiches de postes	Date limite de candidatures	Date d'affectation
Ingénieurs S.I.C.	21 décembre 2017	15 septembre 2017	22 septembre 2017	1er mai 2018*
Techniciens S.I.C.	29 novembre 2017			
Agents S.I.C.	23 novembre 2017			

FILIERE SOCIALE

Assistant de service social

Mobilité « au fil de l'eau »

RAPPELS :

- * Dans le cadre de la mise en œuvre du plan préfecture nouvelle génération (PPNG), cette date pourra être avancée ou retardée, notamment pour les agents obtenant une mobilité dans un centre d'expertise et de ressources des titres (CERT), ou qui quitteraient des fonctions au sein d'un service chargé des missions de SIV ou de permis de conduire.
- Un renoncement à une décision de mutation sans motif sérieux peut exposer l'agent à ce que ses nouvelles demandes ne soient pas suivi d'effet dans les deux années qui suivent.
- La durée de validité d'une demande de mutation est limitée à une seule C.A.P.